

# Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN



## Pharmasimple annonce les premiers résultats de son plan de transformation :

- Normalisation de l'encours fournisseurs et apurement de la dette bancaire
- Projet de rachat de 5 premières pharmacies en cours de finalisation

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 3 mars 2022, 18h - Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémorique: ALPHS), société spécialisée dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques parmi les leaders de son secteur en Europe, annonce les premiers résultats de son plan de transformation.

## Réduction de la dette fournisseurs à un niveau normatif et remboursement cadencé de la dette financière

Grâce à sa ligne de financement mise en place en septembre 2021 et partiellement tirée à ce jour, Pharmasimple a procédé à l'apurement de ses comptes fournisseurs et dispose aujourd'hui d'encours conformes aux termes de règlement négociés avec ces derniers. Cette normalisation permet désormais à Pharmasimple de poursuivre son activité dans des conditions favorables avec un niveau d'activité sur ses plateformes internet stable par rapport à celui de 2021. A titre illustratif, la société dispose également à fin février de plus de 4 M€ de stocks et de plus de 2 M€ de trésorerie active pour assurer son exploitation.

En parallèle, le groupe a remboursé en début d'année 1,4 M€ de dette bancaire à court terme et prévoit d'apurer les lignes court terme d'un montant additionnel de 1,7 M€ d'ici fin mai 2022. Hormis un reliquat de dette à long terme de 0,2 M€, Pharmasimple n'aura plus aucune dette bancaire à la fin du trimestre en cours.

## Premier projet de rachat de pharmacies

Conformément à ce qui a été annoncé lors du dernier communiqué de presse, Pharmasimple a décidé d'adapter son business model en 2022 vers un mix online/offline, afin de réduire ses dépenses marketing, de limiter la pression moyenne sur les prix des articles en catalogue et d'augmenter le conseil, permettant de mieux diffuser la parapharmacie.

Dans ce contexte, Pharmasimple annonce un premier projet d'acquisition de 5 pharmacies pour lequel le Groupe est entré en négociations exclusives avec un objectif de closing d'ici fin juin 2022. Cette opération permettra d'accroître le chiffre d'affaires consolidé du groupe d'environ 7 M€ en année pleine et de contribuer à son EBITDA à hauteur de 0,7 M€. L'acquisition de pharmacies apportera à Pharmasimple de la récurrence dans ses revenus et un accroissement de ses marges grâce à la valorisation du conseil en officines et aux synergies attendues par le rapprochement avec les plateformes de Pharmasimple.

Michael Willems, pdg de Pharmasimple déclare : « Avec des dettes aujourd'hui apurées, Pharmasimple va pouvoir consacrer ses moyens financiers à acquérir des actifs de qualité qui assureront au Groupe des revenus en croissance durable ».

**Prochaine publication : Résultats annuels 2021 : 13 avril 2022 après bourse.**

**Contacts :**

**Société**

**Pharmasimple**  
SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

**Michael Willems**

[michael@pharmasimple.com](mailto:michael@pharmasimple.com)

**Communication**

**cap value**  
COMMUNICATION POUR VALEURS DE CROISSANCE

**Gilles Broquelet**

[gbroquelet@capvalue.fr](mailto:gbroquelet@capvalue.fr)

***A propos de Pharmasimple :** Pharmasimple, spécialisé dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques, est l'un des principaux acteurs en France. La société propose plus de 120 000 références de produits cosmétiques et dermo-cosmétiques, d'accessoires à vocation médicale et de compléments alimentaires. En 2021, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 30,0 M€. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des leaders de son secteur en Europe. Pharmasimple bénéficie du label « Entreprise innovante » décerné par Bpifrance. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.*